Suivi des populations des rapaces nécrophages dans les Grands Causse

Jocelyn Fonderflick – Parc national des Cévennes
Léa Giraud – Antenne technique Grands Causses LPO France

Comité inter départemental vautours et élevage
Mende – 20 Mars 2018

Historique des réintroductions dans les Grands Causses

Dans les années 40, la quasi totalité des vautours avaient disparu du territoire français, principalement due à l'empoisonnement, la chasse/braconnage et l'exode rural.

- Années 80 : 1er programme de réintroduction du Vautour fauve : 61 individus lâchés dans les Grands Causses
- 1992-2004 : Réintroduction du Vautour moine: 52 individus lâchés
- 1997: Recolonisation spontanée du Vautour percnoptère dans les Grands Causses
- 2012: Début du programme de réintroduction du Gypaète barbu : 15 individus lâchés jusqu'aujourd'hui

→ Encore aujourd'hui ce sont des espèces menacées, patrimoniales et emblématiques

→ Elles font toutes l'objet de Plan Nationaux d'Action

Et aujourd'hui, quelles espèces et quels statuts de conservation ?

Espèce	Liste rouge mondiale UICN (2016)	Liste rouge européenne UICN (2015)	Liste rouge des oiseaux nicheurs France (2016)
Vautour moine	NT	LC	EN
Vautour percnoptère	EN	EN	EN
Gypaète barbu	NT	VU	EN
Vautour fauve	LC	LC	LC

Espèce longévive, menaces anthropiques et enjeux de conservation

es vautours sont des **espèces longévives**:

- Maturité sexuelle tardive (de 3 à 7 ans selon les espèces)
- Faible production annuelle (un œuf pondu)
- Durée de vie élevée (20 à 30 ans)
- Stratégie de survie: en cas de difficulté la survie des adulte > production de jeune

→ Seulement quelques pertes d'individus peuvent donc impacter considérablement la dynamique de la population

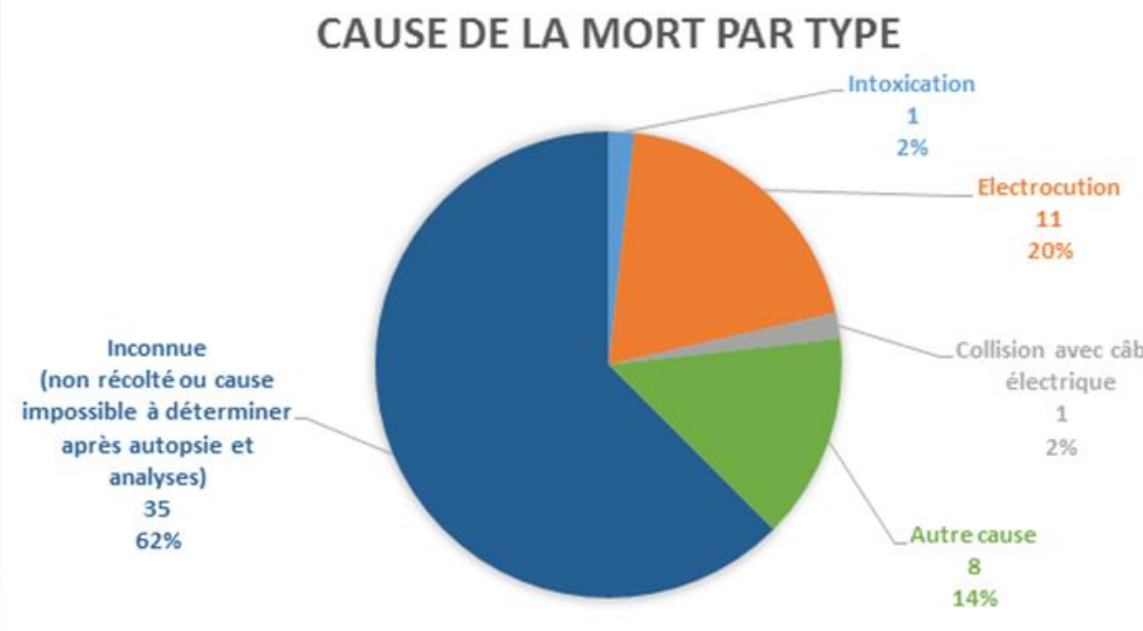

r de nombreuses menaces anthropiques
ont dors et déjà présentes sur le territoire

→ Suivi d'une base de données mortalités rapaces Grands Causses

Rapaces nécrophages vs élevage : Quels intérêts respectifs ?

- Les vautours fournissent un service écosystémique incontestable

  → **Rôle d'équarrisseurs naturels** (élimination rapide et écologique des cadavres: réduction des émissions CO2 due au transport et l'incinération)

  → **Rôle prophylactique** : limite la propagation des maladies et la contamination des eaux de source (« cul de sac » épidémiologique)

- **Redonner accès aux ressources alimentaires présentent localement : placette d'équarrissage naturel**

Suivi des colonies de vautours dans les Grands Causses

- Suivi des **sites de nidification**: inventaire annuel quantitatif pour le Vautour fauve , le Vautour Moine et le Vautour Percnoptère

→ Définition des Zones de Sensibilité Majeure = zone de « mise en défense fictive » autour de chaque nid

→ Outils intégrés dans les SRADDET : activation annuelle

- Suivi du **succès reproducteur** des 3 espèces reproductrices

→ Nombre de poussins à l'envol/nombre de ponte

- **Suivi individuel** par baguage et technique de CMR (recapture=observation de bague) :

Dynamique des populations (survie/dispersion/reproduction)
→ base de données nationale vautours → **Analyses démographiques** traitées par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le CEFE de Montpellier → Définition **état de conservation** de la colonie

Suivi de la reproduction de la population de Vautours fauves Dans les Grands Causses

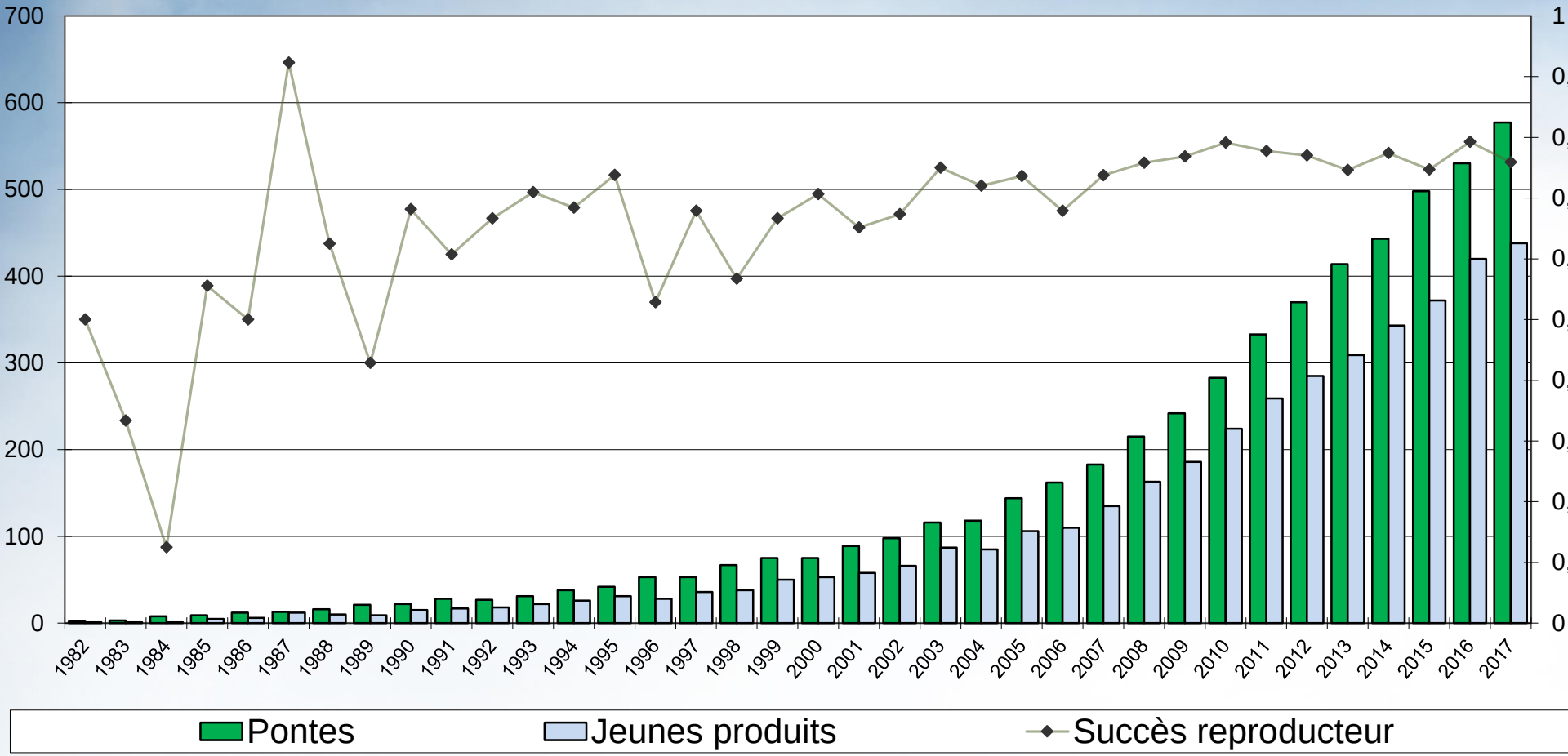

LPO Grands Causses

Bilan 2017

- 577 couples reproducteurs / 438 jeunes produits
- Taux de succès reproducteur +/- stabilisé depuis 2010 : 0,76
- 50 jeunes bagués chaque année

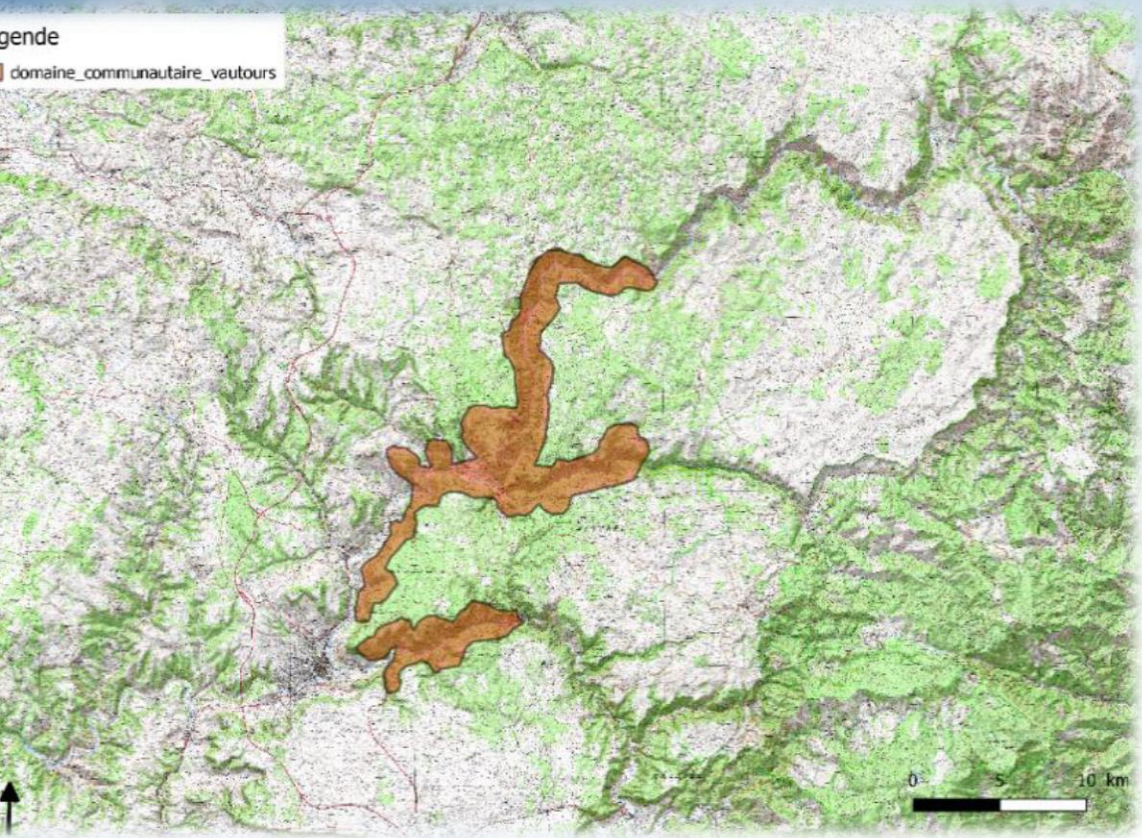

Zone de nidification des vautours dans les Grands Causses (fauve, moine et percnoptère)

<u>Détail de la reproduction des Vautours fauv en 2017 :</u>

- Gorge de la Jonte: 195 pontes
- Gorge du Tarn: 245 pontes
- Vallée du Tarn: 73 pontes
- Gorge de la Dourbie: 64 pontes

Lozère: 351 / Aveyron : 226

Suivi de la population de Vautours moines

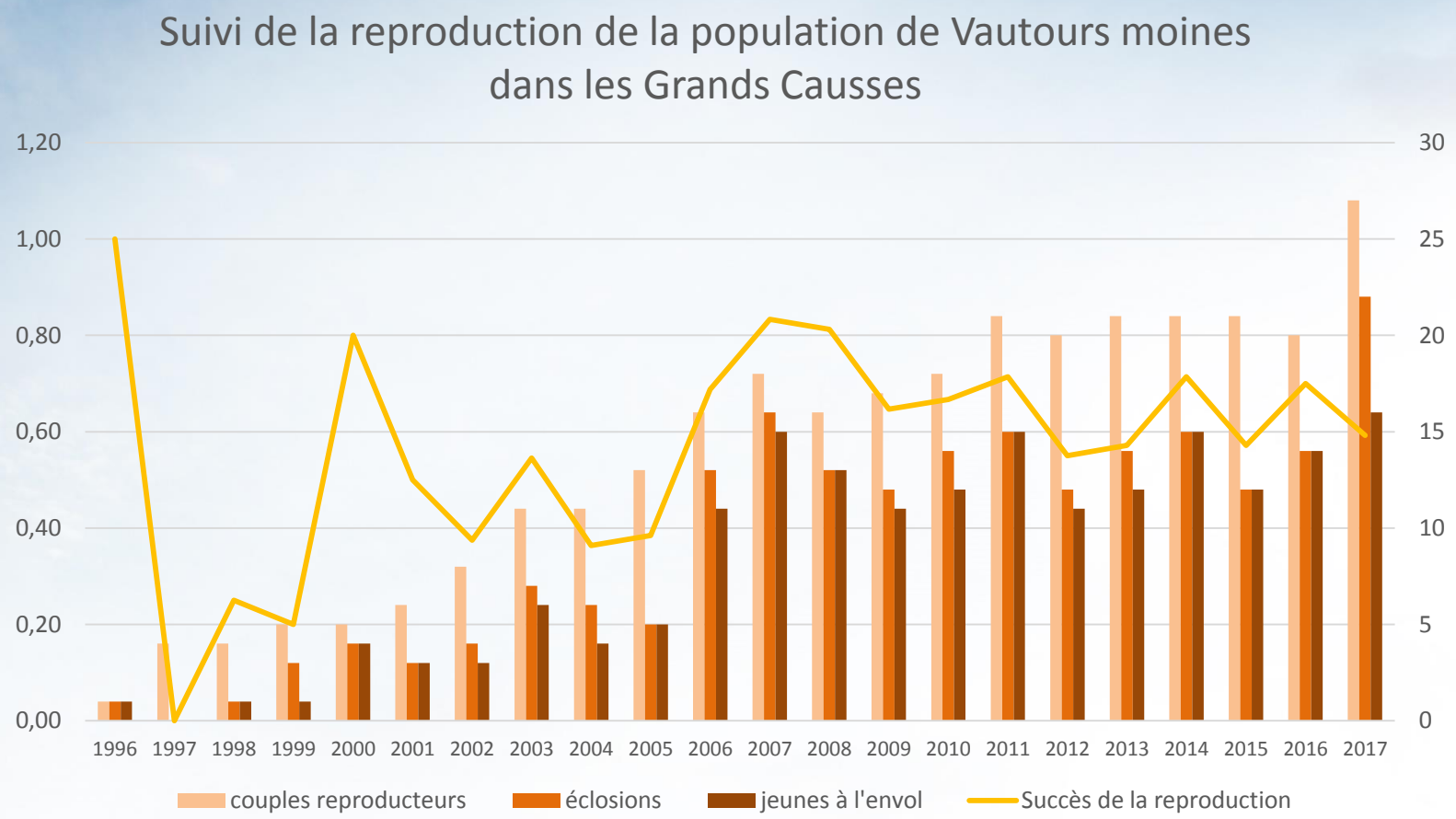

Bilan 2017

- 28 couples territoriaux / 27 couples reproducteurs /16 jeunes à l'envol
- 16 poussins bagués au nid
- Taux de succès reproducteur = 0,59

Suivi de la population de Vautours percnoptère

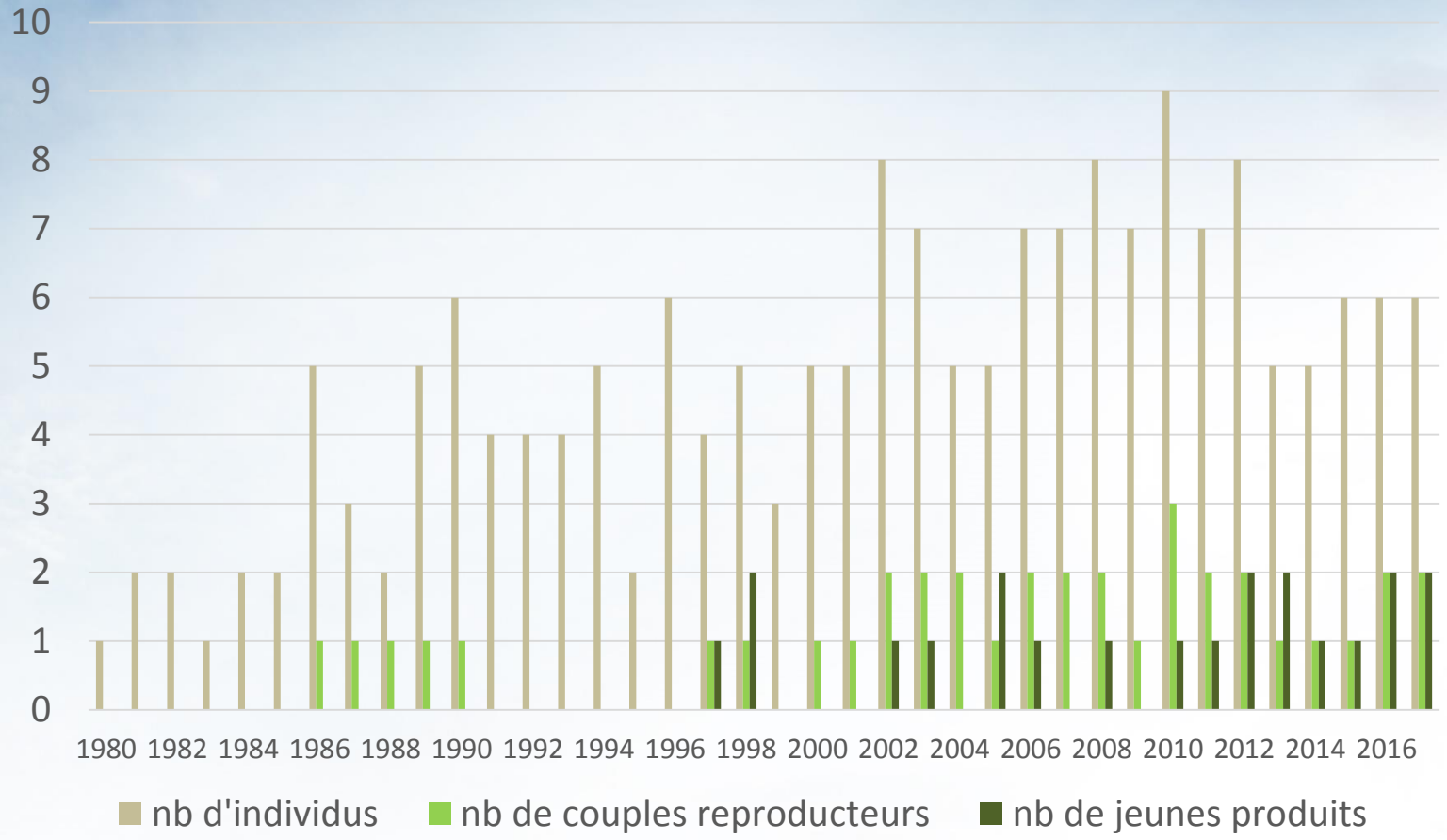

Bilan 2017

- 6 individus / 2 couples reproducteurs
- 2 poussins bagués au nid
- Un jeune actuellement en centre de soin

Etat des lieux – réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses

2012 début du programme de réintroduction
→ 15 individus lâchés à ce jour sur deux sites de lâcher

Actuellement 4 oiseaux dans les Grands Causses

Réintroduction dans le cadre du programme européen LIFE GYPCONNECT : 2015 → fin 2021.

2018 → lâché de 2 oiseaux minimum

Programme de réintroduction → reproduction tardive→ élevage en captivité très peu productif→ actions sur le long terme…

Secteur de présence des vautours

Le domaine vital s'étend sur les départements de l'Aveyron, la Lozère, l'Hérault et le Gard

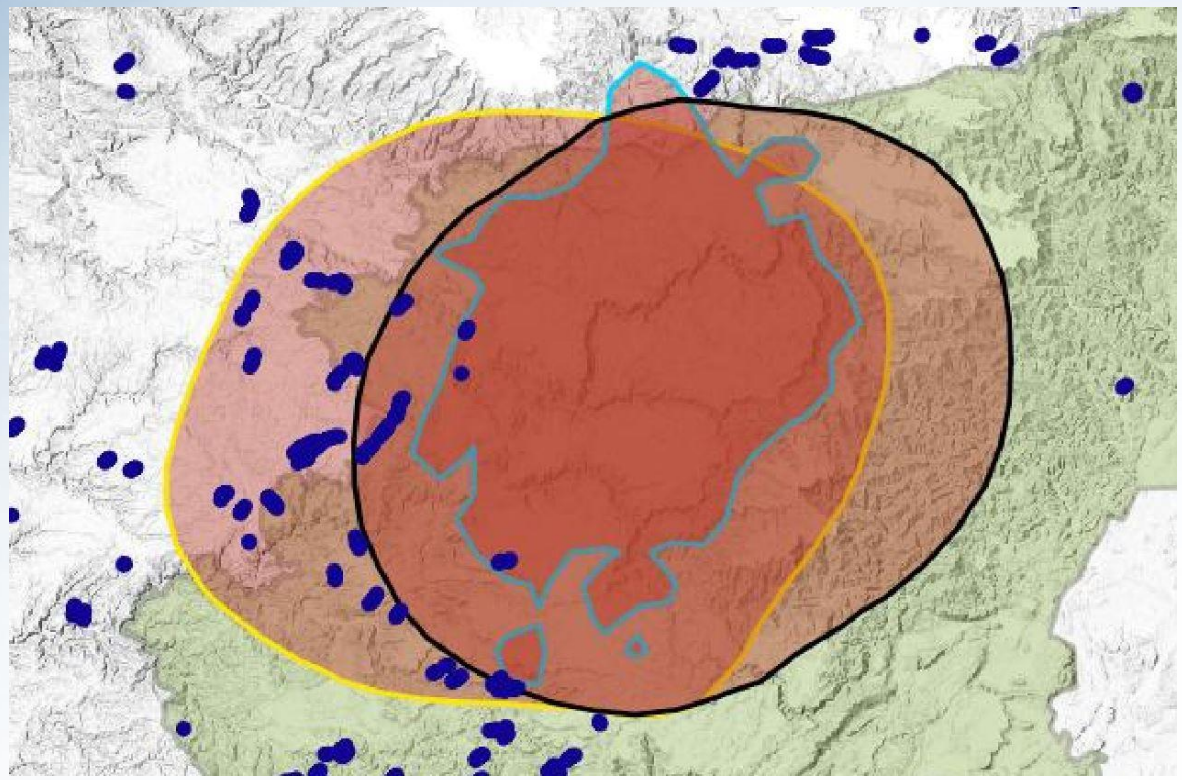

- Domaine vital des vautours fauves
- Domaine vital des Gypaètes barbus
- Domaine vital des vautours moines